



Degats des eaux et réparations

Par Taz06

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement qui subit un dégât des eaux provenant des voisins du dessus depuis le 21/11/19. La fuite à été réparée mais à ce jour les voisins qui sont locataires, viennent de dégrader la baignoire de la propriétaire (trou dans la baignoire) qui engendre un second dégât des eaux chez moi. Ils ne payent pas leur loyer depuis plus d'un an, une procédure d'expulsion est en cours. Ils ne veulent pas changer la baignoire à leur frais, que faire ? La propriétaire est-elle responsable ? Dans le cas ou sans travaux réalisé, mon appartement se dégrade de jour en jour.

Merci d'avance